CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E98135** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE 17/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2011

Raison sociale : ISOTECH ENERGIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2025

Capital : 80 000

2 IMPASSE DE LA MONE
44860 PONT-SAINT-MARTIN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 532 556 305

Siret : 532 556 305 00029

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 5403742

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147643952

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147643952

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 22 83 79 68 **Fax :** 09 59 22 45 85

Portable : 06 22 83 79 68

Responsabilité légale :
AMANI LAURENT GÉRANT

Site Internet : www.isotech-energie.com

E-mail : contact@isotech-energie.com

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 462 688 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²		11/02/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	4	13/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 14:58

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E98135** **VALABLE JUSQU'AU** **02/04/2027**

ÉDITÉ LE **17/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 06/02/2025
Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 532 556 305

Siret : **532 556 305 00029**
Code NACE : 4329A
Numéro caisse de congés payés : 5403742
Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147643952
Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147643952
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **ISOTECH ENERGIE**

2 IMPASSE DE LA MONE
44860 PONT-SAINT-MARTIN

Téléphone : 06 22 83 79 68 **Fax :** 09 59 22 45 85
Portable : 06 22 83 79 68

Site Internet : www.isotech-energie.com
E-mail : contact@isotech-energie.com

Responsabilité légale :
AMANI LAURENT GÉRANT

Effectif moyen : 4 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	11/02/2026
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	13/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	03/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	13/04/2023
o Isolation des combles perdus	13/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/02/2026 14:58

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.